

RECHERCHE LA RELÈVE 2.0

ÉDITION 2019

Tu as entre 9 et 17 ans, tu as du talent en chant et tu souhaites le faire voir au grand public...? Seul ou en duo, voilà une chance unique de te faire découvrir. Pour être éligible au recrutement, tu dois prendre connaissance des critères d'admissibilité, respecter les conditions émises et compléter le formulaire d'inscription « **UN ÉTÉ SHOW 2.0 - LA RELÈVE 2019** ». Ensuite, il te suffit de retourner le formulaire une fois complété, par courriel, à info-loisir@sainte-marie.ca. Tu as jusqu'au 22 février pour compléter la démarche.

Si ta candidature est retenue, qu'est-ce qui se produit?

Tu seras contacté par téléphone ou courriel pour t'inviter à une audition qui se déroulera le 24 février. La durée de chacune des auditions variera entre 15 et 30 minutes. L'horaire sera déterminé ultérieurement, selon les disponibilités des membres du comité de sélection.

Parmi toutes les candidatures passées en audition, six seront sélectionnées pour faire la première partie de l'un des artistes ou groupes mis en vedette lors de la série de spectacles « **UN ÉTÉ SHOW 2.0 – ÉDITION 2019** » qui sera présentée tous les vendredis soir dès 19 h 30 du 5 juillet au 9 août 2019.

Une fois sélectionné, le comité de sélection déterminera la date à laquelle tu réaliseras ta prestation.

Chaque artiste ou duo devra signer une entente et recevra, à la suite de sa prestation, un cachet variant entre 50 \$ et 75 \$ par artiste pour réaliser un spectacle d'une durée variant entre 15 et 20 minutes.

À TOI DE DÉVOILER TON TALENT ET DE NOUS PARTAGER TA PASSION!

Tu n'as rien à perdre!

Allez... Go « La relève 2.0 »!

Soumets ton dossier dès maintenant!

Complète le formulaire disponible au sainte-marie.ca.

* Du matériel audio ou vidéo sera nécessaire pour ta mise en candidature (extrait). Certaines conditions s'appliquent : Consulte le formulaire en ligne au sainte-marie.ca.

Prendre note que les artistes et groupes présentés à l'affiche, soit dès 20 h, sont choisis par Ovascène. La programmation complète sera dévoilée la semaine du 22 avril 2019.

UN ÉTÉ SHOW 2.0 – LA RELÈVE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

ÉTAPE 1 : MISE EN CANDIDATURE ET PRÉ SÉLECTION

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE À UNE AUDITION OFFICIELLE, VOUS DEVEZ...

- 1.1 ÊTRE ÂGÉ ENTRE 9 ET 17 ANS.
- 1.2 VOUS INSCRIRE EN SOLO OU EN DUO ET L'INDIQUER SUR LE FORMULAIRE À L'ENDROIT APPROPRIÉ. DANS LE CAS D'UN DUO, PLUSIEURS COMBINAISONS SONT POSSIBLES. TOUTEFOIS, IL EST PRIMORDIAL QUE L'UNE DES DEUX PERSONNES CHANTE (LES DEUX PEUVENT CHANTER ET S'ACCOMPAGNER OU L'UNE PEUT CHANTER ALORS QUE L'AUTRE ACCOMPAGNE, ETC.).
- 1.3 FOURNIR UN ENREGISTREMENT DE QUALITÉ PERMETTANT AU COMITÉ EFFECTUANT LA PRÉ SÉLECTION DE BIEN VOUS ENTENDRE ET VOUS VOIR. SI L'INSCRIPTION SE FAIT EN DUO, L'ENREGISTREMENT DOIT PERMETTRE D'ENTENDRE LES DEUX PERSONNES CHANTER ET/OU JOUER ENSEMBLE, AINSI QUE DE BIEN LES DISTINGUER. L'ENREGISTREMENT FOURNI DOIT CONTENIR ENTRE TROIS ET CINQ CHANSONS. VOUS DEVEZ AUSSI FOURNIR UNE PHOTO RÉCENTE ET DE BONNE QUALITÉ.
- 1.4 ÊTRE DISPONIBLE LE 24 FÉVRIER POUR UNE AUDITION. UNE PREMIÈRE PLAGE HORAIRE VOUS SERA OFFERTE. SI VOUS N'ÊTES PAS DISPONIBLE À CETTE PÉRIODE, UNE SECONDE PLAGE HORAIRE VOUS SERA PROPOSÉE. SI ELLE NE VOUS CONVIENT PAS, VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE SERA ALORS RETIRÉ.

ÉTAPE 2 : AUDITION

SI VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EST RETENU POUR UNE AUDITION OFFICIELLE, VOUS DEVEZ...

- 2.1 VOUS PRÉSENTER À L'ENDROIT, AINSI QU'À LA DATE ET HEURE CONVENUES. IL N'Y AURA AUCUNE POSSIBILITÉ DE REPORTER L'AUDITION SI VOUS NE VOUS Y PRÉSENTEZ PAS. PAR AILLEURS, SI VOUS ÊTES UN DUO, IL EST IMPÉRATIF QUE LES DEUX PERSONNES SOIENT PRÉSENTES.
- 2.2 PRÉSENTER LE RÉPERTOIRE QUE VOUS AVEZ PRÉALABLEMENT FOURNI À L'ÉTAPE 1. À CE STADE-CI DU PROCESSUS, LE COMITÉ DE SÉLECTION VOUS SUGGÈRE FORTEMENT DE PRÉSENTER CINQ CHANSONS. IL EST À NOTER, À MOINS D'AVIS CONTRAIRE DE LA PART DU COMITÉ DE SÉLECTION, QUE PARMIS LES CINQ CHANSONS PRÉSENTÉES TROIS OU CINQ D'ENTRE ELLES CONSTITUERONT LE SPECTACLE QUE VOUS OFFRIREZ EN GUISE DE PREMIÈRE PARTIE. LA DURÉE DE VOTRE SPECTACLE, SI VOUS ÊTES SÉLECTIONNÉ, NE DEVRA PAS DÉPASSER 20 MINUTES.
- 2.3 FOURNIR TOUT LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE À VOTRE PRESTATION LORS DE VOTRE AUDITION (EX. : BANDE SONORE, INSTRUMENT DE MUSIQUE, ETC.).

ÉTAPE 3 : SÉLECTION FINALE - CANDIDATURE RETENUE

SI VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EST RETENU POUR LA SÉLECTION FINALE, VOUS DEVEZ...

- 3.1 VOUS ENTENDRE AVEC LE DIFFUSEUR POUR DÉTERMINER LA DATE À LAQUELLE VOUS FEREZ VOTRE SPECTACLE. IL EST IMPORTANT DE NOTER QUE LE STYLE DE MUSIQUE QUE VOUS OFFRIREZ INFLUENCERA LE JUMELAGE AVEC L'ARTISTE PRINCIPAL.
- 3.2 ÊTRE DISPONIBLE EN JOURNÉE LE JOUR DU SPECTACLE AFIN DE PROCÉDER AU TEST DE SON.
- 3.4 ASSURER VOTRE PRÉSENCE À LA GRANDE PLACE DU CENTRE-VILLE UNE FOIS LE CALENDRIER ÉTABLI.
- 3.5 SIGNER L'ENTENTE ÉTABLIE PAR LE DIFFUSEUR DANS LES DÉLAIS PRESCRITS. LE CACHET SERA VERSÉ LE JOUR DU SPECTACLE. SI VOUS ÊTES UN DUO, UN SEUL CHÈQUE SERA ÉMIS AU NOM DU SIGNATAIRE DE L'ENTENTE.

À SAVOIR :

- TOUS LES STYLES MUSICAUX SONT LES BIENVENUS. LE COMITÉ DE SÉLECTION A LE MANDAT DE CHOISIR DES ARTISTES ET DES GROUPES AUX STYLES MUSICAUX VARIÉS, DE MANIÈRE À CONCEVOIR UNE PROGRAMMATION **DES PLUS DIVERSIFIÉES**.
- LE CACHET VERSÉ POUR UN ARTISTE SERA ÉTABLI SUITE À LA SÉLECTION FINALE. SI VOUS ÊTES SÉLECTIONNÉ, LE COMITÉ DE SÉLECTION VOUS SOUMETTRA UNE PROPOSITION DE CACHET QUI AURA ÉTÉ FORMULÉE EN CONSIDÉRANT LE TYPE DE FORMATION (ARTISTE SOLO OU DUO), L'EXPÉRIENCE DU OU DES ARTISTES, LA DURÉE DE LA PRESTATION. LA PROPOSITION FORMULÉE PAR LE COMITÉ SERA À PRENDRE OU À LAISSER. IL IMPORTE DE SOULIGNER QU'UNE FOIS SÉLECTIONNÉE, CHACUNE DES CANDIDATURES RETENUES AURA DROIT À UN SOUTIEN TECHNIQUE ET LOGISTIQUE (SONORISATION ET ÉCLAIRAGE), À LA PROMOTION DE SON SPECTACLE, EN PLUS DE SON CACHET.
- AUCUNS FRAIS NE SERONT CONSENTIS À TITRE DE PER DIEM. LE CACHET INCLUT TOUT. IL IMPORTE DE RAPPELER QUE LE CACHET OFFERT PREND EN CONSIDÉRATION QUE LE MATÉRIEL LOGISTIQUE ET LA SONORISATION SONT PRÊTÉS, À MOINS D'UNE DEMANDE TROP SPÉCIFIQUE ET/OU JUGÉE TROP ONÉREUSE.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – « UN ÉTÉ SHOW 2.0 - LA RELÈVE 2019 »

1. COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM ET PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

MUNICIPALITÉ : _____

PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

☎ DOMICILE : _____ ☎ CELLULAIRE : _____

@ COURRIEL : _____

2. DESCRIPTION DE LA FORMATION

2.1 NOM DE L'ARTISTE OU DU GROUPE : _____

2.2 NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTANT LA PRESTATION :

COCHEZ LA CASE APPROPRIÉE

IMPORTANT : EN SOLO, LA PERSONNE DOIT OBLIGATOIREMENT CHANTER. EN DUO, IL FAUT AU MOINS QUE L'UNE DES DEUX PERSONNES CHANTE.

SOLO (UNE PERSONNE)

DUO (DEUX PERSONNES)

2.3 INFORMATION SUR LES ARTISTES :

PRÉCISEZ CI-DESSOUS LA COMPOSITION ET L'IDENTITÉ (SOLO OU DUO).

NOM ET PRÉNOM	RÔLE (CHANTEUR, GUITARISTE, ETC.)	ÂGE INDIQUEZ L'ÂGE AU 30 JUIN 2019	DATE DE NAISSANCE (J/M/A)

2.4 TYPE MUSICAL :

COCHEZ LA OU LES CASES APPROPRIÉES (MAXIMUM 3).

BLUES

CHANSON FRANÇAISE

FOLK

FUNK

JAZZ

MÉTAL

MUSIQUE CLASSIQUE

POP

ROCK

WESTERN/COUNTRY

AUTRE, PRÉCISEZ : _____

2.5 DURÉE DU SPECTACLE :

LE TEMPS ALLOUÉ À CETTE PREMIÈRE PARTIE SERA D'UNE DURÉE MINIMALE DE 15 MINUTES ET MAXIMALE DE 20 MINUTES. CETTE PRESTATION DEVRA ÊTRE FAITE SANS ENTRACTE.

J'AI LU ET J'ACCEPTÉ CETTE DIRECTIVE : OUI

SIGNATURE : _____

DATE : _____

2.6 DATE SOUHAITÉE POUR LE SPECTACLE :

COCHEZ LA OU LES DATES SOUHAITÉES EN INDIQUANT LA PRÉFÉRENCE (1, 2 OU 3). IMPORTANT : LES DATES AU CALENDRIER PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES.

- 5 JUILLET _____
- 12 JUILLET _____
- 19 JUILLET _____
- 26 JUILLET _____
- 2 AOÛT _____
- 9 AOÛT _____
- 16 AOÛT _____ (À CONFIRMER)

2.7 BESOINS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES :

INDIQUEZ VOS BESOINS AU MEILLEUR DE VOTRE CONNAISSANCE.

****PRENDRE NOTE QUE TOUT LE VOLET « TECHNIQUE » SERA PRIS EN CHARGE PAR L'ÉQUIPE D'OVASCÈNE (ÉCLAIRAGE ET SONORISATION)**

2.8 PRÉSENTATION DE L'ARTISTE OU DUO ET BIOGRAPHIE :

RÉDIGEZ UN COURT TEXTE QUI VOUS PRÉSENTE ET INDIQUEZ VOS EXPÉRIENCES MUSICALES (ENDROITS, DATES, ETC.).

Pour être enregistré, le dossier d'inscription doit être **complet**, c'est-à-dire que toutes les informations requises doivent être incluses, notamment un enregistrement sonore incluant trois (3) chansons au minimum (extrait vidéo), ainsi qu'une photo récente et de bonne qualité.

La date limite pour s'inscrire est **le vendredi 22 février 2019 à 12 h**. Le dossier doit être transmis au bureau du **SLCVC**, situé à l'hôtel de ville de Sainte-Marie :

Par la poste : **CONCOURS « UN ÉTÉ SHOW 2.0 – LA RELÈVE 2019 »**
 270, avenue Marguerite-Bourgeoys (Québec) G6E 3Z3

Par courriel : info-loisir@sainte-marie.ca

Note : À défaut de fournir le matériel dans le délai prévu, l'inscription sera rejetée.

Par la présente, j'affirme que les renseignements fournis sont exacts.

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____